

6.—Valeur moyenne à l'acre des terres agricoles occupées¹, certaines années de 1910 à 1947

Province	1910	1920	1927	1929	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Î.P.-É.....	31	49	41	43	31	32	34	31	31	34	36	35	32	34	37	37	41	43	42	47
N.-É.....	25	43	37	36	28	26	27	31	35	32	29	33	28	31	33	35	41	41	42	46
N.-B.....	19	35	30	35	24	24	24	25	28	26	27	29	24	25	30	33	40	40	39	44
Qué.....	43	70	57	55	37	36	34	41	38	40	40	44	44	50	55	58	58	57	59	61
Ont.....	48	70	65	60	38	38	41	42	44	46	45	46	46	45	48	56	58	57	59	64
Man.....	29	39	27	26	16	16	17	17	16	17	16	17	16	17	18	19	20	21	25	27
Sask.....	22	32	26	25	16	16	16	17	15	15	15	15	15	14	15	15	17	18	19	21
Alb.....	24	32	26	28	17	16	16	16	16	16	15	16	16	16	17	18	19	20	21	25
C.-B.....	74	175	89	90	65	63	60	58	60	58	60	60	58	60	62	62	64	67	70	75
Totaux.	33	48	38	37	24	24	23	24	24	24	24	25	24	25	26	28	30	30	32	35

¹ Y compris terres non amendées et bâtiments.

Sous-section 3.—Acréage, rendement et valeur des grandes cultures

En fixant les achréages des céréales, des cultures fourragères et de la provende en 1947, on a visé à déterminer une répartition de la superficie qui, sous des conditions normales de production, assurerait suffisance de blé pour l'exportation et la consommation domestique ainsi que de céréales fourragères pour l'exécution du programme proposé relativement aux bestiaux. Une augmentation de la production de graines de lin a paru également opportune afin d'atténuer la pénurie mondiale de matières grasses.

Afin d'assurer suffisance de céréales fourragères, on a jugé nécessaire de recommander une réduction des emblavures. Celles-ci, pour tout le Canada, ont été fixées à 24 millions d'acres, soit environ 600,000 de plus que l'objectif de 1946 mais environ 500,000 de moins que la superficie effectivement enssemencée en 1946. Les achréages fixés à l'égard des céréales fourragères étaient les suivants: avoine, 14,300,000 acres; orge, 8,000,000, soit une forte augmentation sur les semis de 1946. L'achréage du seigle, fixé à 487,100 acres, était égal aux semis de 1945, mais inférieur à ceux de 1946 (715,000 acres).

Le chiffre estimatif officiel des semis une fois connu à la mi-été, on a constaté que le blé avait dépassé l'objectif fixé d'un peu plus de 250,000 acres. L'avoine n'a pas atteint l'achréage fixé, les semis ne s'élevant qu'à 11,048,500 acres. Bien que l'orge ait augmenté de plus d'un million d'acres, elle est encore inférieure de plus de 500,000 acres à l'objectif. Les prix élevés du seigle ayant encouragé les cultivateurs à en semer davantage, les semis ont dépassé le million d'acres, soit plus que le double de ceux de 1945. Les céréales fourragères se seraient rapprochées davantage de l'objectif si les provinces de l'Est n'avaient connu des conditions tout à fait défavorables aux semences du printemps de 1947. Dans l'Ouest, la vague de chaleur de la mi-été dans les Prairies, suivie d'une température hors de saison à l'époque de la moisson et du battage dans le nord de la Saskatchewan et de l'Alberta, a été la cause de rendements inférieurs à la moyenne. La production totale de blé s'établit à 340,758,000 boisseaux contre 413,725,000 en 1946. La production d'avoine di-